

Lettre de F.-B. De Felice à Charles-Joseph Panckoucke du 14 avril 1769¹

Yverdon 14. Avril 1769

Monsieur

Je viens de lire dans notre Gazette de Berne une annonce de votre edition de l'Encyclopedie ; ce qui est tres bien. Mais je n'ai pas pu souffrir ce que vous y avez fait ajouter que l'edition in 4° contiendra plus de 80 volumes². Il me semble que vous ne devriez pas vous en meler, tout comme je ne me mele point de votre edition in folio. Vous aurez lu sans doute mon Programme³ ; vous y aurez vu quels honneurs que j'y rends à vos Auteurs et à votre edition meme⁴. Aprenez-y, Monsieur, la maniere polie et honnete d'agir d'une personne qui auroit tous les droits d'en agir bien autrement. Je suis obligé de mettre dans notre gazette un avis pour desabuser le public de l'impression que votre annonce pourroit faire sur lui⁵ ; je le fais avec toute la modestie qui convient à mon education ; je ne sais pas si en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, si vous y faites repandre une pareille annonce, mes amis y repondront avec la meme modestie ; ce qui me feroit bien de la peine, detestant souverainement toutes les tracasseries de la populace typographique, etant indigne de moi d'y descendre.

Au reste, soyez persuadé que vous n'avancerez rien par là ; j'ai plus de 3000 souscriptions assurées, par le deboursement anticipé du premier volume ; et ces souscriptions, pour avoir l'ouvrage toujours plus parfait que le votre, attendront l'année 1771, 1772 et 1780 meme s'il le faut pour avoir le premier volume ; ainsi vos affectations seront sans succès, et par ces bassesses vous faites voir d'avoir oublié les sentimens philosophiques. En attendant je fais deja travailler à certaines branches qu'on attendroit inutilement mediocrement faites de votre part.

Il me semble qu'il nous conviendrait infiniment mieux de continuer à nous aider dans le decoulement de nos articles. Je m'en vais mettre sous presse l'*Encyclopedie œconomique*⁶, ouvrage original en 15 ou 16 vol. gr. 8° qui aura un succès des plus brillans ; je vous en donnerai en change, feuille par feuille, contre vos impressions, dont je pourrais toujours

¹ Forli, Biblioteca Comunale "Aurelio Saffi", Collezione Piancastelli.

Charles-Joseph Panckoucke (1736-1798), imprimeur-libraire lillois venu s'établir à Paris en 1762. Doté d'un redoutable sens des affaires et bénéficiant de puissants appuis, il a bâti un véritable empire éditorial, au point d'être considéré aujourd'hui comme l'un des premiers magnats de la presse. Sa volonté de dominer le lucratif marché des encyclopédies l'a mis en concurrence directe avec l'entreprise de De Felice. Voir Suzanne TUCOCHALA, *Charles-Joseph Panckoucke et la librairie française (1736-1798)*, Pau ; Paris : Ed. Marrimpouey jeune ; Librairie J. Touzot, 1977 ; Robert DARNTON, *L'aventure de l'Encyclopédie (1775-1800). Un best-seller au siècle des Lumières*, traduit de l'américain par Marie-Alyx REVELLAT, Paris : Perrin, 1982 (éd. originale 1979).

² « Les Hommes les plus distingués dans chaque genre de Science & de Litterature, travaillent actuellement à une revision & à une refonte générale du *Dictionnaire encyclopédique*. Cette nouvelle Edition sera composée de 18 Volum. fol[io] de Discours, d'un Volume de Tables générales & particulières, & de 9 Vol. de Planches. Ces 28 Volumes en composeroient plus de 80 in 4°. » (*Gazette de Berne* du 12 avril 1769).

³ « Prospectus de l'Encyclopédie, ou Dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines, par Souscription. Yverdon 1769 », *Journal helvétique*, avril 1769, p. 438-452.

⁴ *Ibid.*, p. 447-448.

⁵ « Dans l'Annonce de la nouvelle Edition de l'Encyclopédie in folio, que l'on propose à Paris, inserée dans la Gazette du 12me ; on dit, que cette Edition in folio, reduite à une Edition in 4°, donneroit plus de 80 volumes. Le Directeur de l'Imprimerie d'Yverdon se prepare d'en donner une superbe Edition in 4°, d'après la nouvelle in folio de Paris, avec des Corrections, des Augmentations & des Améliorations très considérables, fournies par des Savans du premier rang, & assure le Public, que son Edition ne contiendra que 34 ou 36 Volumes de Discours, & 6 Volumes de Planches ; ainsi quoique infiniment plus parfaite que celle de Paris, & ne lui cedant en rien dans l'Exécution Typographique, elle ne coutera que la moitié du prix de cette dernière. » (*Gazette de Berne* du 19 avril 1769).

⁶ *Encyclopédie œconomique*, *op. cit.* (voir la lettre de De Felice à Heeneman du 14 mars 1769).

prendre au moins 500 lorsqu'elles seront recentes. Voila la vraie maniere d'agir dans nos circonstances, vu que les engagements pris de part et d'autre pour la grande Encyclopedie sont irrevocables. Cela vous fera bien plus d'honneur et de bien meme que les tracasseries Typographiques.

J'ai l'honneur d'etre avec une parfaite consideration Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur

de Felice

Lettre de F.-B. De Felice à Charles-Joseph Panckoucke du 27 avril 1769⁷

Yverdon, le 27 avril 1769

Monsieur,

Si j'avois quelque intérêt à vous persuader du nombre de mes souscripteurs, je pourrois le faire fort aisément, en vous envoyant une seule lettre originale d'un de mes amis qui, à la date du 7, me marquoit que les souscriptions, chez lui et dans sa seule ville, montoit déjà à 310. Mais cela vous importe aussi peu de le savoir qu'à moi de vous en persuader.

Je ne vous ai point parlé d'accommodement, dans ma dernière⁸, étant absolument impossible ; mais je vous parlois de mon *Encyclopédie œconomique*.

Si dans la première annonce de mon édition de l'Encyclopédie, on a nommé quelques savans de la Suisse⁹, c'est la faute de mes amis de Hollande¹⁰ qui, sans ma participation, annoncèrent mon édition dès qu'ils virent que vous aviez fait annoncer la vôtre dans leurs gazettes et ils dressèrent cette annonce d'après mes lettres dans l'une desquelles je leur marquois les sources que nous pourrions avoir en Suisse et non pas que j'avois déjà assurées. Dès que cette annonce vint à ma connoissance, j'en avertis les savans nommés¹¹. Haller, Bonnet, Tissot n'ont point voulu s'y prêter, s'excusant sur leurs grandes occupations¹². C'est un malheur, mais il n'est point sans remède. Pour vous éviter la peine de publier leurs déclarations, j'ai prié mes amis de le faire eux-mêmes et d'avertir le public du mésentendu et que ces trois Messieurs n'y travailleroient point¹³.

Vous dites que je ne sçais pas le François : vous avez raison. Mais sans avoir une Académie, nous avons ici des personnes capables de donner à nos productions une tournure passable, ce qui suffit en fait de sciences. Nous ne promettons pas au public des pièces d'éloquence. Je serai éditeur de cet ouvrage, je ferai même des articles qui seront de mon ressort. Mais il s'en faut bien que je soye assez hardi pour entreprendre l'amélioration d'un pareil ouvrage.

Vous me menacez de critiques, de persécutions, si elles sont bien méritées, je les supporterai avec patience ; si elles sont injustes je les mépriserai. Au reste méprisons et détestons même souverainement toute dispute, toute chicane publique ; je ne vous en donnerai jamais occasion ; plus encore, je ne répondrai pas le mot à celles qui pourroient venir de votre

⁷ Archives privées (la lettre était en possession de Paul de Félice en 1903, mais elle ne se trouve pas dans les papiers de ce dernier, déposés à la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (Paris), cote Ms 1538 ; la localisation actuelle du document est inconnue) ; nous reproduisons ici la transcription du texte effectuée par Eugène Maccabez d'après l'original mis à sa disposition par Paul de Félice (E. MACCABEZ, *F. B. de Félice (1723-1789) et son Encyclopédie*, Bâle : E. Birkhæuser, 1903, p. 32-34).

⁸ Lettre de De Felice à Panckoucke du 14 avril 1769.

⁹ « Les sçavans, qui travaillent aux corrections, améliorations, & augmentations sont Messieurs Haller, Tyssot, Bernoulli, Ostervald, Bertrand, Gesner, Bonnet, de Felice, la Société Œconomique de Berne, & l'Académie de Lausanne. » (*Gazette de Leyde*, n° 13, 14 février 1769, p. 4).

¹⁰ Les libraires Gosse et Pinet.

¹¹ Cette affirmation est inexacte, en tous cas en ce qui concerne Charles Bonnet : c'est en lisant l'« Avis » paru dans la *Gazette de Leyde* que le Genevois a appris, à son grand mécontentement, qu'on annonçait sa participation à l'*Encyclopédie* d'Yverdon (voir la lettre de Bonnet à De Felice du 25 mars 1769).

¹² On sait qu'Albrecht von Haller se raviserà par la suite et collaborera à l'*Encyclopédie* d'Yverdon à partir de 1772.

¹³ Ce rectificatif paraîtra deux semaines plus tard : « Avis des libraires de Hollande », *Gazette de Leyde*, n° 38, 12 mai 1769, p. 4. Apparemment, en dépit du rectificatif, Panckoucke souhaitera continuer à exploiter cette erreur de ses concurrents ; l'éditeur Marc-Michel Rey lui conseillera alors de ne pas s'acharner inutilement : « Il est connu que M^{ts} Haller, Bonnet, Tissot, ne travaille[nt] point à l'ed[iti]on d'Yverdon, Felice et Gosse ont annoncé dans les gazettes qu'ils s'étoient trop pressipités en annonçant qu'ils y travailleroient, moyennant quoi il est superflu d'y revenir. » (Lettre de Marc-Michel Rey à Charles-Joseph Panckoucke du 31 août 1769, Archives de Paris, série 5 AZ 20, dossier « Panckoucke et l'Encyclopédie »).

part, à moins qu'il ne s'agisse de calomnies, car je ne les souffrirai point. Si l'occasion se présentera, soit publique, soit particulière, je ferai toujours les plus grands éloges de votre entreprise. Car en effet, vous pouvez faire infiniment plus que nous ici. C'est fort peu ce que nous pouvons faire ici, mais ce peu combiné avec ce que des amis des autres nations nous fourniront suffira pour que mon édition soit préférable à la vôtre. Vous travaillez après les premiers entrepreneurs à l'avantage et à la gloire des lettres ; le public vous en devra sa reconnaissance ; nous travaillerons après vous ; nous ferons encore quelques pas dans la perfection de cet ouvrage ; notre satisfaction sera complète si le public daigne de lui faire un accueil favorable. Lisez mon programme¹⁴, vous y verrez de quelque manière je parle de vos [*mot illisible selon E. Maccabez*] dignes de tous les éloges, de votre entreprise même et de ce que le public vous doit. Agissez-en de même à mon égard, et nous irons tous les deux notre train, tranquillement, et le public verra que si nous travaillons pour la gloire des sciences nous leur faisons encore plus d'honneur par nos mœurs¹⁵.

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, Monsieur, votre etc.
de Felice

¹⁴ Voir la lettre de De Felice à Panckoucke du 14 avril 1769.

¹⁵ Un mois plus tard, c'est au tour des libraires Gosse et Pinet d'adresser une mise au point à Panckoucke : « Dès l'établissement de l'imprimerie à Yverdon, nous avons été participants dans toutes les entreprises de Monsieur de Felice. Liés de correspondance et d'amitié avec cet Honnête Homme, il nous a fait ouverture de son plan de donner une nouvelle édition de l'Encyclopédie. [...] Nous n'avons point hésité un moment à prendre part au projet de Monsieur de Felice. Nous n'avons pas ignoré Monsieur, que vous et Monsieur [Jean] Dessaint étiez également amis et correspondants de Monsieur de Felice, que vous aviez comme nous participé dans plusieurs de ses entreprises, et enfin, que comme à nous, il s'était ouvert vis à vis de vous au sujet de l'Encyclopédie ; mais quel a été notre surprise, quand nous avons appris que [...] vous aviez abusés de la confiance qu'un ami et correspondant mettait en vous, en vous faisant ouverture de son plan, et que pour le contrequarrer vous avez pensé, après cela, à acheter les vieilles planches de l'Encyclopédie, pour en entreprendre une nouvelle édition. Par cet exposé nous ne voyons point Monsieur, que vous ayez à vous plaindre du procédé de Monsieur de Felice à votre égard, mais bien plutôt que Monsieur de Felice a beaucoup à se plaindre du vôtre. » (Lettre de Pierre Gosse junior et Daniel Pinet à Charles-Joseph Panckoucke du 25 mai 1769, Bibliothèque de Genève, Ms. Suppl. 148, f° 52-53).

Le mois suivant, alors que les tensions entre Panckoucke et De Felice s'amplifient, Gosse fustige l'attitude de l'éditeur parisien : « Si vous pensez Monsieur à faire désister Monsieur de Felice de l'entreprise, toutes vos peines sont, seront, et resteront inutiles. [...] Monsieur de Felice est fortement irrité de votre conduite à son égard, et en vérité point sans raison. [...] J'ai été indigné de votre façon d'agir en cette affaire, une pareille conduite n'est point permise entre Gens comme il faut, qui ont reçu une Education Honnête. On ne le pardonnerait point à la lie du peuple. » (Lettre de Pierre Gosse junior à Charles-Joseph Panckoucke du 27 juin 1769, Bibliothèque de Genève, Ms. Suppl. 148, f° 56-57).

En 1775, après six années de lutte acharnée, les deux camps finissent par enterrer la hache de guerre. Le 17 mai, Gosse envoie à Panckoucke et à ses alliés Jean-Baptiste Robinet et Marc-Michel Rey, une lettre comportant des « propositions d'accommodement » qui permettraient aux équipes concurrentes de cesser de se « nuire réciproquement » (lettre de Pierre Gosse junior à Charles-Joseph Panckoucke, Jean-Baptiste Robinet et Marc-Michel Rey du 17 mai 1775, Universiteitsbibliotheek, Correspondance de Marc-Michel Rey, BRe 3-14). Le 21 mai, un accord est signé à Haarlem entre Rey (qui représente le camp de Panckoucke) et Gosse (qui représente l'association qu'il forme avec De Felice) : « Nous, Marc Michel Rey et Pierre Gosse Junior, comme associés aux Suppléments de l'Encyclopédie, le premier dans l'Edition in folio et le second dans celle in 4°, sommes convenus des articles suivans : Que les Editeurs de l'Edition in folio, communiqueront à M^r Felice à Yverdon les feuilles de leur Supplément aux nombre six à mesure qu'elles seront imprimées pour qu'ils puissent en faire usage dans leur Supplément in 4° et point ailleurs. En consideration de ce sacrifice, M^r Gosse s'engage pour lui et pour M^r Felice de ne point faire de Supplémens in folio ni pour le présent ni pour l'avenir et de communiquer aux Editeurs de Paris chaque feuille de son Supplément à fur et mesure qu'il les imprimera pour que la Société de Paris puisse profiter des articles qu'elle jugera à propos d'en tirer pour ces Suppléments in folio. En foy de quoi nous avons signé le présent engagement à Haarlem le 21 May 1775. Marc Michel Rey, Pierre Gosse Junior » (Amsterdam, Universiteitsbibliotheek, Correspondance de Marc-Michel Rey, BRe 3-12).